

LA LECTURE DU SPECTACLE

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT – BIMENSUELLE – N°281 – 7/10/2011

DANS L'ACTUALITÉ

► Sociétés civiles : gel des aides en 2012

Les menaces sur la copie privée conduisent les sociétés civiles à provisionner jusqu'à 25% de ces fonds dont une partie sert aux aides à l'action artistique.

Lire page 4

► Vingt ans de découvertes au Chaînon manquant

Le festival signait son retour à Cahors, après dix ans d'absence. Un ancrage à reconquérir.

Lire page 4

► Budget de la Culture : petite hausse pour le spectacle vivant

Hormis l'investissement dédié à la Philharmonie de Paris, la hausse pour le spectacle vivant se limite à 3,5 millions d'euros pour le plan annoncé l'été dernier à Avignon.

Lire page 5

► Delarozière : le retour à Toulouse



JORDI BOVÉR

Il avait quitté la Ville rose il y a vingt ans avec Royal de Luxe. Le directeur artistique y revient avec sa compagnie La Machine.

Lire page 9

CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE

Vers une centralisation du soutien à la filière

Le chef de l'État confirme le lancement d'un centre national de la musique qui regroupera les principaux organismes et dispositifs d'aide existants. Un bouleversement pour le monde de la musique.

Frédéric Mitterrand disait vouloir attendre, mais Nicolas Sarkozy n'en a que faire. Sur les bases du rapport de la mission sur la «création musicale et la créativité à l'ère numérique»⁽¹⁾ dévoilé le 30 septembre, il souhaite la création d'un centre national de la musique (CNM) le plus vite possible. Ce sera dès cet automne, a-t-il annoncé aux quelques professionnels du secteur qu'il avait invités à déjeuner le 3 octobre. Quelques jours plus tôt, Frédéric Mitterrand avait indiqué qu'il était «nécessaire d'attendre les préconisations de la mission sur le spectacle vivant»⁽²⁾.

Mais les précautions du ministre de la Culture semblent avoir surtout servi à contenir les oppositions au sein du secteur culturel. Le gouvernement avait déjà mis un pied dans le financement de ce futur centre. En effet, la loi de finances 2012 devrait élargir l'assiette de la taxe sur les services de télévision (TST) qui sert à financer le compte de soutien à l'industrie des programmes (Cosip) du Centre national du cinéma et de l'image animée. Les fournisseurs d'accès Internet seraient alors taxés sur l'ensemble de leur chiffre d'affaires et non plus sur la partie

télévision. Principal visé, l'opérateur Free qui avait réduit le prix de l'option télévision à 1,99 € sur des abonnements, dans le but de payer moins de taxe sur les services de télévision. Cette manœuvre permettrait d'augmenter la recette de la TST dans une fourchette entre cinquante et cent millions d'euros. Il s'agirait alors de faire dériver une fraction du produit de cette taxe vers le futur centre national de la musique.

95 millions en plus pour la filière musicale

Cette idée de prélèvement sur la taxe télévision pour financer un CNM apparaissait déjà

clairement dans le projet culturel de l'UMP présenté à la convention du parti. Elle est explicitement soutenue par le nouveau rapport sur le financement de la musique. Celui-ci évalue le produit de la taxe à 95 millions d'euros. C'est justement la somme supplémentaire qu'il estime nécessaire à la filière (dont 23 M€ pour le spectacle vivant).

D'autres ressources pourraient être mobilisées, selon les rapporteurs. Ils estiment que la simplification apportée par un CNM justifierait que «les sociétés civiles délèguent l'intégralité des sommes qu'elles consacrent à l'action culturelle

Une révolution dans le système d'aides

Le rapport évalue à 80 M€ le total des aides actuellement allouées à la filière dont 41 M€ pour le spectacle vivant.

Il considère que la faiblesse des ressources (comparativement au cinéma) est aggravée par la dispersion des guichets, le manque de lisibilité et des coûts de gestion trop élevés.

Le projet de CNM prévoit 4 M€ pour les auteurs-compositeurs et autoproducateurs, 3 M€ d'aide aux éditeurs, 54 M€ à la production de musique enregistrée (14 M€ issus des aides actuelles des sociétés civiles et 40 M€ de ressources nouvelles) qui seront répartissables à 75% par droits de tirage selon le chiffre d'affaires, 46 M€ d'aides au spectacle vivant dont 28 M€ d'aides à la production (65% en droits de tirage) et 18 M€ d'aides aux festivals, salles, au réseau Zénith (1 M€), activité des salles, aides à la captation... Enfin, une enveloppe de 24 M€ serait dédiée à la diffusion (radios), la promotion des services Internet, l'exportation et même aux opéras et ensembles de musique savante (1 M€). ●

► *et artistique*», mais il prend acte de l'hostilité des sociétés de perception et répartition de droit (SPRD). Il est donc proposé que ces sociétés délèguent au CNM une somme équivalente à celle qu'elles allouent au titre des actions d'intérêt général, (8 M€ en 2010). Une sorte de voie médiane. S'y ajouteraient 12 M€ que la SCPP et de la SPPF⁽³⁾ sont d'accord pour déléguer. Le CNM gérerait 131 M€ d'aides dont 91 M€ issues de ressources nouvelles et 40 M€ récupérées des aides existantes, principalement le Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV) et le Fonds pour la création musicale (FCM), des SPPF et SCPP. Une petite part du budget d'aide (7 M€) irait directement aux créateurs. Les aides à la production de musique enregistrée se tailleraient la part du lion (54 M€ dont 40 M€ d'aides nouvelles) à 75% sous forme de droits de tirage, proportionnels au chiffre d'affaires et attribués avec une condition de «nouveau talent» et de francophonie. Pour le spectacle, les dispositifs du CNV seraient repris et doublés.

Quelle gouvernance ?

Ce CNM, les rapporteurs le voient comme un établissement public industriel et commercial (EPIC) nouveau et non comme la transformation d'un organisme existant. Le CNV y serait donc absorbé, ainsi que l'IRMA, le Fonds de la création musicale et le Bureau Export. Lieu de dialogue avec l'État, instrument de défense de la filière, il jouerait un rôle de «*débat, de médiation*», mais aussi d'observatoire économique. Pour la gouvernance de cet établissement, le rapport préconise un président désigné par l'État et un conseil d'administration composé de représentants de l'État, de personnalités qualifiées, de parlementaires et de représentants du personnel. Ils repoussent l'idée de représentants des professionnels de la filière «*ce qui conduirait à rendre l'établissement ingouvernable*». En revanche, ceux-ci seraient représentés dans un conseil d'orientation stratégique. Son budget total serait de 145 M€. Il emploierait 120 équivalents temps pleins. ●

YVES PÉRENNOU

(1) Mission confiée à Franck Riester (député UMP), Didier Selle, conseiller-maître à la Cour des comptes, Alain Chamfort artiste et administrateur de la Sacem, Marc Thonon et Daniel Colling, producteurs.

2) La mission sur le financement du spectacle vivant est conduite par Jean-Louis Martinelli, metteur en scène et directeur du Théâtre des Amandiers à Nanterre, Hervé-Adrien Metzger, conseiller-maître à la Cour des comptes et Bernard Murat metteur en scène et directeur du Théâtre Edouard VII à Paris.

3) SCPP et SPPF : deux sociétés civiles de producteurs de phonogrammes

BILLETTERIE

La loi va imposer une autorisation

Le rapport rendu par Jacques Renard sur la billetterie plaide en faveur d'une réglementation qui imposerait l'autorisation du producteur pour la «vente habituelle» de billets. Le marché de la revente de billets de spectacle, dit «second marché», voit se multiplier les pratiques illicites, affirme Jacques Renard, directeur du Centre national de la chanson, des variétés et du jazz, dans le rapport qu'il vient de remettre au ministre de la Culture. Le secteur des musiques actuelles et des variétés, a vu se développer «une multitude de sites proposant des billets de spectacles à des prix souvent élevés, sans que l'internaute/consommateur, confronté à cette prolifération, ne dispose de règles ni de repères», écrit l'auteur. Il met l'accent sur «les plaintes récurrentes de spectateurs victimes de fraudes, les déconvenues multiples et quelquefois les es-

croqueries évidentes». Jacques Renard le concède, il n'y a pas d'étude pour quantifier le phénomène, mais il plaide pour une intervention législative avec trois arguments : la défense du consommateur, la préservation de la profession des producteurs diffuseurs et les intérêts de démocratisation et de diversité culturelle. En effet, la spéculation sur les billets fait s'envoler les prix. Le rapport appelle à distinguer les revendeurs professionnels des plateformes d'échange dédiées aux particuliers (Zepass, Priceminister, Ebay...) Mais, écrit-il, «une certaine porosité est possible, et parfois constatée, entre les deux activités».

Un amendement sur la billetterie avait été ajouté à un article de la loi Loppsi 2, votée en février, puis censuré par le conseil constitutionnel au motif qu'il était hors sujet dans une loi centrée sur la sécurité.



D.R.

«Tout faire contre les phénomènes spéculatifs du second marché»

Jacques Renard, auteur du rapport et directeur du CNV.

L'autorisation préalable du producteur n'aboutira-t-elle pas à verrouiller le second marché de la billetterie ?

Aujourd'hui, les producteurs font affaire avec plusieurs opérateurs. Personne n'a le monopole. La régulation se fait sur le premier marché. Ces opérateurs n'auront pas lieu, selon moi, de créer un second marché s'il n'y a pas d'intervenants sur ce terrain. Le second marché reviendra à la question des plateformes d'échange. L'idée est d'éviter que se développe une offre au détriment des consommateurs.

Il n'y aurait donc plus de second marché ?

Non, sauf pour la revente occasionnelle, telle qu'on peut la trouver aujourd'hui sur des plateformes comme Zepass ou Ebay. Nous devons tout faire pour éviter des phénomènes spéculatifs qu'on voit sur le second marché. Si des distributeurs du premier marché voulaient quand même créer un dispositif de second marché, il faudrait voir à faire évoluer l'encadrement juridique.

Qu'est-ce qui empêchera un site Internet de revendre depuis l'étranger ?

Un opérateur pourrait travailler depuis l'extérieur du territoire national. C'est un

problème qui se pose de façon générale pour la législation sur l'Internet. Mais, à partir du moment où la loi définit une règle sur le plan national, sur le long terme, un opérateur a intérêt à la respecter.

La régulation n'est-elle pas contradictoire avec la réglementation européenne ?

Aucune règle européenne ne s'oppose au contrôle du second marché de la billetterie.

Le fait de ne pouvoir évaluer le préjudice causé par le second marché ne pose-t-il pas un problème pour cette nouvelle réglementation ?

C'est une difficulté, en effet. Nous n'avons qu'une estimation subjective des problèmes causés par le second marché, et la connaissance de cas d'abus dont la presse s'est fait l'écho. Mais le rôle de la loi est d'anticiper, pas seulement de proposer une régulation a posteriori. Stoppons le problème avant la contamination. La fraude dans la revente de billets est très difficile à prouver. Aujourd'hui, les pratiques sont licites. La seule façon de protéger le consommateur contre des abus, c'est de permettre un contrôle en amont. ●

du producteur pour la revente de billets

Une nouvelle proposition de loi a été élaborée par la députée Muriel Marland Militello (UMP), s'inspirant d'une formulation du Prodiss (syndicat des producteurs), puis transformée en amendement à la loi Frédéric Lefèvre sur la protection des consommateurs. Il avait été retiré en attendant les conclusions du rapport de Jacques Renard. Il a été représenté en séance dans la nuit du 3 au 4 octobre et voté avec des modifications de détail. Au sénat, Jean-Pierre Leleux et Jacques Legendre (tous deux UMP) avaient déposé une proposition de loi similaire en juillet. Ces textes imposent «une autorisation du producteur, de l'organisateur ou du propriétaire des droits d'exploitation d'une manifestation» pour vendre ou exposer à la vente des billets de spectacle, «de manière habituelle». Cette dernière précision exclut les plateformes de la règle.

Jacques Renard estime aussi que la loi ne saurait réprimer la vente occasionnelle, de particulier à particulier. Pour éviter les dérives sur les plateformes entre particuliers, il plaide pour une concertation entre organisateurs de spectacles et les dites plateformes. Une veille mutualisée permettrait de quantifier les transactions sur

ces plateformes. Car la loi ne réglera donc pas tous les problèmes, prévient-il. Il appelle, en outre, à une concertation pour aboutir à une charte de bonnes pratiques sur le fonctionnement du premier marché : limitation du nombre de billets vendus, traçabilité du billet, également dans le temps de la vente. ● Y. P.

Bouleversements techniques et marketing

Le rapport de Jacques Renard évoque d'autres problèmes. Il pointe le manque de fiabilité du billet électronique, le développement des achats groupés ou des «paquets» de tours opérateurs. Il relève que le nombre croissant de concerts privés «induit une évaporation du paiement des droits d'auteurs ainsi que de la taxe sur les spectacles». Il détaille le «yield management», pratique qui consiste à modifier le prix du billet en fonction du remplissage de la salle. La technique et le marketing évoluent très vite ce qui entraîne des tensions entre producteurs et distributeurs. Ainsi, à lire Jacques Renard, les premiers ont des arguments pour solliciter une «copropriété» du fichier client du distributeur. En rachetant Ticketnet, à l'automne 2010, Live Nation a aussi acquis ses bases de données clients. Pour Jacques Renard, la concentration verticale impose une réflexion pour préserver «la diversité culturelle et artistique». ●

«Le rapport est fait dans l'intérêt des producteurs»

Alban Bennacer, président du Syndicat national des indépendants de la billetterie (SNIB) et directeur de Starlight.

Que pensez-vous du diagnostic de Jacques Renard sur les abus et les fraudes liés au second marché ?

Beaucoup de contre-vérités circulent sur le second marché. Il y a une volonté de faire paniquer qui donne une couleur particulière aux propositions de loi. Le rapport ne nous satisfait pas. Nous aurions voulu que ce travail soit confié à une personnalité indépendante et non au directeur du CNV. Cet établissement perçoit la taxe sur la billetterie de spectacle, or la revente de billets induit une perte sur la recette de la taxe. D'autre part le CNV regroupe de nombreux producteurs qui sont favorables à une réglementation. Le rapport est fait par les producteurs dans l'intérêt des producteurs.

Quel est votre point de vue sur l'autorisation du producteur de spectacles pour la revente de billets ?

Notre principe est la liberté du commerce. On ne s'explique pas pourquoi il faudrait une autorisation du producteur du spectacle. Le risque est que cela aboutisse à accorder des autorisations discrétionnaires. Qui nous garantit qu'on n'aura pas une situation comme aux États-Unis où Ticketmaster a créé sa propre société Ticketsnow pour revendre sur le second marché ? C'est le consommateur qui en fera les frais. Cela nous paraît dangereux et sans béné-

fice pour le consommateur à cause des monopoles. Au contraire, la libre concurrence peut aboutir à une baisse des prix.

Êtes-vous favorable à une libéralisation complète de la billetterie ?

Nous sommes étonnés du manque d'application des textes en vigueur. Le Code du travail permet d'intervenir contre une personne qui pratique la revente de manière habituelle sans être inscrit au registre du commerce. Des textes sanctionnent l'escroquerie. La surenchère législative ne fait que compliquer l'application des lois. Il y a des sites exotiques qui se montent à l'occasion d'une tournée et disparaissent dans la nature ensuite. Mais cela peut être sanctionné avec les textes existants. Il y a aussi des incidents qui sont causés par les producteurs de spectacles. J'ai subi des annulations de vente de billets alors que le paiement était encaissé, dans le but de nous mettre en porte à faux vis-à-vis de nos clients. L'Autorité de la concurrence est saisie de ce dossier. Cette autorité indépendante existe et que l'importance du second marché de la billetterie (entre dix et vingt intervenants) ne justifie pas l'acharnement législatif actuel. J'ai des doutes sur la compatibilité de ces propositions de loi avec le droit communautaire. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR YVES PÉRENNOU

MINISTÈRE

DRAC : mandats de révision

En juillet à Avignon, le ministre de la Culture avait annoncé un «rééquilibrage des moyens» entre directions régionales des affaires culturelles. Interrogée par *La Lettre du Spectacle*, la Direction générale de la création artistique (DGCA) précise que ces «mandats de révision» portent sur un total de 7,86 M€ sur trois ans (2011-2013), soit 2,5% des fonds déconcentrés en DRAC pour la création. Le recyclage entre régions porte sur 6,84 M€, le solde devant être reversé aux DRAC. Dix des DRAC verront leurs moyens augmenter et dix verront les leurs baisser ; une restera stable. La DGCA estime qu'il est trop tôt pour indiquer lesquelles. Au plan national, ce mouvement ne fait pas baisser le budget. Les hausses doivent servir à financer la mise au plancher de subventions pour des structures labellisées comme les scènes nationales ou les pôles nationaux des arts du cirque, mais aussi la création et la consolidation de certaines structures : centre de développement chorégraphiques, scènes de musiques actuelles... Dans les régions qui perdent des dotations, il faudra compenser par «la mutualisation de certaines fonctions, entraînant si possible, la baisse progressive de certaines charges de structure en conséquence, afin de dégager des marges en faveur des projets artistiques». ●

SOCIÉTÉS CIVILES

Gel d'une partie des aides en 2012

Eilles sont discrètes sur le sujet, mais les sociétés de répartition de droits du spectacle (Sacem, Adami, Spedidam, SACD) s'attendent à une baisse des ressources de la copie privée. C'est la conséquence de l'arrêt du Conseil d'État de juin et de contentieux (*La Lettre du Spectacle* du 9 septembre). À la Sacem, Olivier Bernard, directeur de l'action culturelle précise : «*Le conseil d'administration a mis en réserve 25% des perceptions Copie France, à compter d'août 2011, afin de faire face au contentieux pouvant conduire à des remboursements de redevables. Pour 2011, cette mesure occasionne une baisse de 1,3 M€ de nos ressources. Une projection pour 2012 du même gel s'élève à 2,5 M€.*» Par ailleurs, les résultats des derniers mois de perception sont inférieurs aux prévisions : moins 600 000 euros pour 2011. La baisse de moyens du programme culturel pourrait être de l'ordre de 30% entre 2011 et 2012. Pascal Rogard, directeur général de la SACD, confirme que la SACD, comme ses homologues, a provisionné 25% pour la partie reversée aux artistes, mais aussi pour les actions artistiques. «*L'impact sur l'année en cours sera faible*, indique-t-il. *On ne saura qu'en fin d'année quels seront les moyens pour 2012.*»

L'Adami gèle 20% des aides désormais accordées sur 2012. Odile Renaud, directrice de l'action artistique, n'annonce cependant pas de chiffres : «*La situation n'est pas stabilisée. On n'a pas de visibilité sur les recettes 2012*», dit-elle.

Quant à la Spedidam, François Lubrano, gérant, indique que les contentieux devraient conduire à mettre en réserve 25% des perceptions, «*ce qui entraînerait une diminution des sommes revenant aux ayants droit et du financement des aides culturelles*». Profitant de leur succès au Conseil d'État, les représentants des «*industriels*» réclament une réforme de la copie privée sur la base d'une étude du «*préjudice*» réel causé aux ayants droits par cette pratique. En face, le camp des ayants droit renvoie à la loi. C'est justement de la loi que pourrait venir la solution. Pascal Rogard souligne : «*Nous sommes engagés dans une course contre la montre pour proposer un dispositif législatif.*» Le ministère de la Culture travaillerait sur un texte qui sécuriserait les ressources de la copie privée. Mais il faudra le faire passer cet automne. La commission a jusqu'au 22 décembre pour proposer une solution exemptant les professionnels de la rémunération pour copie privée. ●

FESTIVAL

Vingt ans de découvertes au Chaînon

Sans ses découvertes, le festival le Chaînon manquant n'aurait pas de raison d'être. Il ne serait pas non plus ce qu'il est sans son réseau, constitué de plus de 250 salles, de petite et moyenne taille. Chaque année, le festival sert de vitrine à la fédération et de tremplin à une soixantaine d'artistes (70 cette année, 119 représentations). Pluridisciplinaire, la programmation est inégale, la profusion tue parfois la qualité. Mais on y trouve de belles surprises ou des confirmations. À la fin du festival, des noms revenaient sur beaucoup de lèvres : la conteuse Michèle Nguyen, auréolée de son récent Molière jeune public, avec Vy, Marion Rouxin et son spectacle *Légère*, la chanteuse Mélissmell, ou encore la compagnie Vol Plané qui y présentait sa version très réussie du *Malade Imaginaire*, de Molière.

Plus de 200 professionnels étaient présents au Chaînon, cette année. Comme de coutume, certains, mus par le goût de la découverte, venaient «faire leur marché» tandis que d'autres s'y rendaient pour retrouver leurs homologues et faire vivre le réseau. Lors d'une soirée anniversaire sans grand éclat, les anciens présidents et directeurs (dont Joël Breton et Pascal Gauvrit, les fondateurs à Tours) se sont succédé sur la scène, défendant tous le credo des artistes en développement. Des artistes comme Karimouche, Presque Oui, Alexis HK, Thierry Romanens, Carmen Maria Vega ou Annabelle Sergent ont rendu hommage au festival. Retenue par des répétitions à Paris, Jeanne Cherhal, qui a décollé après son passage au festival, avait envoyé un mail pour excuser son absence : «*Le réseau Chaînon m'a mis le pied à l'étrier. Je sais très bien ce que je dois à cette structure.*»

ANNE BARAQIN/OFAM



Melissmell, programmée cette année

Avec un budget de 361 000 euros, le festival, qui tente de renouer avec son âge d'or, reste très faiblement doté en subventions et doit sa poursuite à une équipe réduite et à un militantisme qui ne fait – heureusement – pas défaut. En 2001, Cahors perdait le festival qui quittait la capitale du Lot pour la commune voisine de Figeac. Marc Foulland, alors président du réseau Chaînon (il est aujourd'hui directeur de CIRCa à Auch (32)), estimait alors «*ne pas partager les mêmes valeurs que la nouvelle équipe municipale [UDF, NDLR] en matière de spectacle vivant*». Dix ans plus tard, le festival signait son grand retour dans la cité cadurcienne, repassée depuis à gauche. Il affichait, cette année, une fréquentation de 13 200 spectateurs, dont 5 100 en spectacles de rue. La manifestation pourrait de nouveau prendre la tangente, deux villes au moins étant prêtes à l'accueillir à l'avenir. Une chose est sûre, à en juger par une billetterie molle et des salles souvent clairsemées, s'il veut rester à Cahors, le Chaînon doit retrouver son public et son ancrage dans la ville. ● N. M.

FINANCEMENT

Émergence : le fonds démarre en 2012

Le nouveau fonds ministériel dédié à l'émergence dans le spectacle vivant sera opérationnel début 2012, assure la Direction générale de création artistique (DGCA) du ministère de la Culture. Les modalités de mise en place seront arrêtées très bientôt. Il sera doté de 400 000 euros en 2012 et de 600 000 euros en 2013. Il n'y aura pas d'appel à projets. «*Dès 2012, les institutions et lieux déjà engagés dans la reconnaissance et la valorisation de la jeune création bénéficieront d'un accompagnement financier*», indique la DGCA. Ces aides pourront répondre à deux logiques complémentaires, à savoir «*favoriser une politique de résidence*» et «*aider des événements mis en œuvre par des institutions*». C'est en concertation avec les DRAC que les services du ministère identifieront les projets «*les plus pertinents*». Ils seront financés sur des crédits délégués en gestion aux DRAC concernées. ●

MINISTÈRE

Budget 2012 : 3,5 millions de plus dédiés au plan pour le spectacle vivant

En présentant son projet de budget 2012, Frédéric Mitterrand s'est félicité de pouvoir annoncer une nouvelle augmentation des crédits de la mission culture, de 2,9%, à 2,09 milliards d'euros (hors personnel). Il n'a pas manqué de citer les pays européens qui avaient fait le choix de couper dans les dépenses culturelles. «*Dans un contexte économique très difficile, la culture en France n'est pas une variable d'ajustement. C'est un choix politique courageux*», lançait-il. Au sein de la mission culture, l'ensemble des crédits destinés au spectacle vivant bénéficient, selon le dossier de presse d'une hausse globale de 7,5% à 719 millions d'euros. Une grande partie de cette hausse provient de 45 millions de crédits d'investissement destinés au chantier de la Philharmonie de Paris. Les moyens dédiés «*au fonctionnement des structures du spectacle vivant*» s'élèvent à 347 millions. Ils gagnent 3,5 millions, ce qui correspond aux mesures nouvelles prévues pour financer le plan pour le spectacle vivant annoncées en juillet à Avignon. Dans cet ensemble, les crédits décentralisés (ceux gérés par les DRAC) ressortent à «*près de 280 millions d'euros*», en hausse de 0,7%. Les services du minis-

tère insistent sur le soutien «*accentué*» aux scènes de musiques actuelles, scènes nationales, structures chorégraphiques, centres nationaux des arts de la rue, pôles cirque et centres dramatiques. Les crédits gérés en centrale sont annoncés à 67 millions d'euros, en hausse de 2,5%. Quant aux opérateurs nationaux, leur dotation est la même qu'en 2010, à 276,4 M€. Ils sont à nouveau appelés à «*maîtriser leurs dépenses, en particulier de la masse salariale, afin de maintenir une marge artistique suffisante*». Frédéric Mitterrand a martelé que, tout au long de son mandat, «*les dotations aux établissements de spectacle vivant ont été maintenues*». Ce budget sera soumis à la réserve de précaution parlementaire «*J'espère bien que j'obtiendrai le dégel, pour la troisième année consécutive*», a déclaré le ministre. Réactions scandalisées de Jean Voirin, représentant la CGT-Spectacle et Marc Slyper. «*C'est en contradiction avec la situation réelle*, dénonce Marc Slyper, secrétaire général du Syndicat national des artistes musiciens (SNAM-CGT). Ce que les professionnels entendent quand ils vont dans les DRAC, ce sont des baisses de moyens. Le ministre a tenu un discours purement électoraliste.» ●

L'enseignement

Le budget destiné aux établissements d'enseignement supérieur de la culture augmente de 4,3% à 226,5 M€ (investissements compris). Les enseignants échappent à la règle du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux.

Les moyens du ministère

En 2011, les crédits de fonctionnement du ministère avaient baissé de 6%. Cette fois, ils reculent de 2% pour 2012. Le plafond d'emplois est fixé à 11 014 équivalents temps plein. La moitié des départs à la retraite ne seront pas remplacés.

Le plan pour l'Outre-mer

Le plan de soutien en faveur de l'outre-mer sera financé en 2012 à hauteur de 54 M€. Ce chiffre comprend la reconduction des 7 millions annuels et 47 M€ de mesures relatives à l'audiovisuel. Le programme comprend la modernisation du centre d'art dramatique de l'océan Indien à la Réunion et du centre des arts de la Guadeloupe. Il affiche une priorité en faveur de la mobilité des artistes et techniciens du spectacle et des résidences croisées d'artistes dans leur environnement international. Il n'a pas été question d'une nouvelle scène nationale.

Crédits d'intervention gérés en centrale

| DISPOSITIFS | 2011 | 2012 |
|--|-------------|-------------|
| 1) Aides à la création et aux nouvelles écritures | 4,9 | 5,4 |
| 2) Soutien aux artistes et aux équipes artistiques | 8,6 | 9 |
| 3) Soutien aux institutions et lieux de création et de diffusion | 19,3 | 24 |
| 4) Recherche, ressource et valorisation du patrimoine du spectacle vivant | 9 | 9,2 |
| 4) Festivals et résidences | 9,9 | 9,8 |
| 5) Structuration des professions et de l'économie du secteur du spectacle vivant | 9,4 | 9,4 |
| Total | 61,1 | 66,8 |

À noter un transfert de 4,4 M€ du programme Patrimoines, vers ces crédits centraux qui correspond à la subvention de l'Ircam.

Crédits d'intervention déconcentrés

| TYPOLOGIE DES BÉNÉFICIAIRES | MONTANT DES CRÉDITS |
|--|---------------------|
| Centres dramatiques | 58,1 |
| Centres chorégraphiques nationaux | 13 |
| Scènes nationales | 51,7 |
| Centres nationaux de création musicale | 2,2 |
| Scènes de musiques actuelles (SMAC) | 8,3 |
| Centre national des arts de la rue | 2,3 |
| Pôles nationaux des arts du cirque | 2,1 |
| Orchestres permanents | 21 |
| Opéras en régions | 28,5 |
| Centres de développement chorégraphique | 2,1 |
| Total institutions labellisées | 189,3 |
| Scènes conventionnées | 10,05 |
| Lieux de Fabrication des arts de la rue | 1,4 |
| Autres lieux Théâtre, Arts de la rue, Cirque, Marionnette, Rime, Conte | 9,05 |
| Autres lieux de musiques (dont musiques actuelles) | 6,2 |
| Autres lieux danse | 2,6 |
| Autres lieux pluridisciplinaires | 4,1 |
| Total aides aux lieux hors réseaux et labels | 33,4 |
| Équipes Théâtre, Arts de la rue, Cirque, Marionnette | 21,26 |
| Ensembles musicaux conventionnés | 8,7 |
| Équipes Danse conventionnées | 3,7 |
| Total équipes conventionnées | 33,7 |
| Équipes Théâtre, Arts de la rue, Cirque, Marionnette | 5,15 |
| Ensembles musicaux non conventionnés | 3,2 |
| Équipes Danse non conventionnées | 3,95 |
| Total équipes non conventionnées | 12,3 |
| Festivals de Théâtre, Arts de la rue, Cirque, Marionnette | 1,64 |
| Festivals de musique | 4,06 |
| Festivals de danse | 1,5 |
| Festivals pluridisciplinaires | 0,2 |
| Total Festivals | 7,4 |
| Soutien à des résidences théâtre, arts de la rue, cirque, marionnette | 1,1 |
| Soutien à des résidences musicales | 0,5 |
| Soutien à des résidences chorégraphiques | 0,5 |
| Total Résidences | 2,2 |
| Valorisation des écritures contemporaines | 0,3 |
| Recherche Crédit | 0,3 |
| Recherche Patrimoine | 0,3 |
| Revues, Publications, Colloques | 0,015 |
| Organismes régionaux et départementaux | 0,4 |
| Total autres dispositifs | 1,3 |
| Total général | 279,7 |

CONVENTION CULTURE DE L'UMP

La droite ne parle plus de rupture

La droite assume sa politique culturelle et l'a fait savoir le 27 septembre en tenant une convention sur le sujet, présidée par Roselyne Bachelot, conseillère politique de l'UMP pour la culture et Jean-François Copé, secrétaire général de l'UMP. Un texte de trente pages dresse un bilan ripoliné de l'action menée, s'appuyant entre autres sur la hausse des



Roselyne Bachelot

fréquentations, l'élargissement des publics, les résultats de la loi Hadopi, la vitalité du spectacle vivant, etc. La droite ne parle plus d'échec de la démocratisation culturelle. Elle se targue au contraire d'un «effort sans précédent» dans ce domaine, citant l'histoire des arts à l'école, le plan ciné-lycées, la gratuité des musées nationaux aux moins de 26 ans ou encore l'ouverture du Centre Pompidou mobile. Dans le spectacle vivant, l'UMP tire fierté d'un

budget préservé malgré la crise, des structures labellisées confortées, des nouveaux labels, de la Philharmonie de Paris...

Au chapitre des propositions, l'audiovisuel public est appelé en renfort : obligation de production pour la diffusion de spectacles vivants, création d'une chaîne jeunesse, place de la création renforcée à des heures de grande audience... Un second chapitre se consacre à l'accès des publics éloignés et veut généraliser le Pass culture pour les familles et les jeunes mis en œuvre par plusieurs collectivités. L'UMP souhaite le faire financer en partie par les entreprises privées, mais également par «une enveloppe de 50 millions d'euros abondée en tout ou partie par la réorientation d'une fraction des subventions publiques aujourd'hui allouées directement aux institutions culturelles pour leurs programmes en direction des publics éloignés.» Pour l'éducation artistique, il faut, selon ce texte, proposer à chaque classe d'âge une pratique artistique en dehors du temps scolaire. Comme les conservatoires n'y suffiront pas et pour réduire les coûts, ces pratiques auraient lieu au sein des écoles, avec une participa-

tion modique des familles. Le texte propose «d'achever la décentralisation des crédits d'Etat», par une loi d'orientation sur les enseignements artistiques qui répartirait les compétences entre communes, départements et régions.

Plusieurs autres propositions sont des projets déjà à l'étude : un compte de soutien au spectacle vivant, le centre national de la musique, l'éligibilité des centres dramatiques au mécénat, les bureaux spécialisés à l'étranger, la taxation des fournisseurs d'accès Internet pour aider l'industrie musicale (lire notre encadré). Le discours de rupture de 2007 avec l'organisa-



La convention du 27 septembre

tion culturelle est bien enterré. Même la fréquentation comme critère de performance passe au second plan. Comme l'énonce la proposition 33, à propos des cahiers des charges des institutions : «Les objectifs devront intégrer notamment une dimension d'animation des territoires - critère plus légitime que le succès public.» ● Y. P.

Copie privée sur les terminaux Internet

Les promoteurs d'un centre national de la musique (CNM) ont vu avec inquiétude la convention UMP inscrire au chapitre des projets du prochain quinquennat la création d'un centre national de la musique. «Cela risque de politiser un dossier», s'agace un responsable syndical. L'UMP propose aussi de faire contribuer les fournisseurs d'accès Internet (FAI) au financement de la musique sur le modèle du compte de soutien à l'industrie de programme (Cosip). À noter également la proposition 42 : «Anticiper le développement du téléchargement en ligne et du cloud computing en étudiant la possibilité de faire évoluer la rémunération pour copie privée d'un prélèvement sur les supports physiques de copie vers un prélèvement sur les terminaux d'accès». Voilà qui ressemble à la «copie privée» d'une proposition de François Hollande, à moins qu'elle ne soit dans le domaine public. ●

PRIMAIRE SOCIALISTE

Hollande : de la culture dans tous les ministères

François Hollande a continué à parler de culture dans la dernière ligne droite avant la primaire du 9 octobre. Il était invité le 12 septembre au Théâtre Édouard VII (direction Bernard Murat), pour une soirée animée par Pierre Lescure, directeur du Théâtre Marigny, en présence de Denis Podalydès et Michel Piccoli qui ont affirmé leur soutien. Le candidat socialiste est revenu sur les promesses de sa concurrente Martine Aubry pour assurer qu'en ce qui concerne les budgets, tous les ministères devaient contribuer à la promotion de la culture. On a pu entendre dans ces déclarations une prise de distance vis-à-vis d'un ministère de la Culture comme administration des arts. Lors du salon Spectaculaire, à Paris, le 24 septembre, Pierre Moscovici, son directeur de campagne, a, de la même

façon, refusé une «étatisation de la culture», de même que les «nominations par le fait du prince» et a défendu, par opposition, la décentralisation culturelle.

Mais, bien souvent, les questions de politiques culturelles sont happées par le sort de la loi Hadopi. François Hollande a dit à plusieurs reprises qu'il estimait cette loi «dépassée», tout autant que l'est à ses yeux

Les conseillers culture de François Hollande

L'équipe de campagne de François Hollande pour les primaires compte pour la culture Karine Gloanec-Maurin, secrétaire nationale adjointe du PS pour la culture et ancienne présidente de la FNCC, et Julien Dray, vice-président du conseil régional d'Île-de-France délégué à la culture.

la licence globale, une façon de renvoyer dos à dos deux conceptions antagonistes, pour faire redémarrer une concertation sur de nouvelles bases. Et, parmi ces bases, il y a la mise en place d'une taxe sur la publicité et les moteurs de recherche, mais aussi, une extension de la rémunération pour copie privée aux abonnements Internet. Martine Aubry avait déjà proposé une contribution de 2 euros ajoutée aux abonnements contre un droit de télécharger, sans trop préciser les limites de ce droit. La solution évoquée par Aurélie Filippetti, membre de l'équipe de campagne de François Hollande, est assez proche sur le principe (une redevance payée par l'utilisateur final incluse dans le prix de son abonnement), mais s'appuie sur un mode de gestion existant, celui de la copie privée. ● Y. P.

POITIERS

Le CDN l'année prochaine

État et les collectivités confirment la nouvelle annoncée dans la plaquette de saison du centre dramatique régional Poitou-Charentes (CDPC) : tous les moyens seront mis en œuvre pour labelliser l'établissement centre dramatique national (CDN) au premier janvier 2012. L'hiver dernier, à peine annoncée la nomination d'Yves Beaunesne à la direction du CDR, les critiques fusaient de la Région Poitou-Charentes et de la Ville de Poitiers qui redoutaient un projet mettant moins l'accent sur les actions de diffusion et de médiation. La labellisation CDN était envisagée par les collectivités comme une solution de sortie de crise. Premier à saluer l'accord trouvé entre l'État et les collectivités, Yves Beaunesne souligne que le CDPC conservera une dimension territoriale forte tout en ayant plus de visibilité sur Poitiers (86) : «*L'appui de l'État correspond à environ 43% du budget. La hausse devrait être progressive pour arriver à 50 % en 2014*», précise-t-il. Par la suite, le CDPC compte sur un renforcement des crédits des tutelles, mais dans l'immédiat se pose la question d'un lieu, les activités du centre dramatique étant hébergées par plusieurs structures dont le TAP, scène nationale de Poitiers. La Ville souhaite la signature d'une convention entre le Centre socio-culturel de Beaulieu et le futur CDN pour un partage de la salle du quartier Beaulieu. ● T. L. R.

VAUCLUSE

Qui va gérer l'Auditorium du Thor ?

Le Théâtre de Cavaillon, scène nationale, est candidat à la gestion de l'Auditorium Jean Moulin, au Thor, répondant à l'appel à projets lancé par le département du Vaucluse au début de l'été. Autres noms circulants de candidats : l'association Arts vivants en Vaucluse et le centre culturel itinérant Éclats de scènes. Directeur de l'auditorium depuis 27 ans, Raymond Duffaut est amer : «*Nous avons pris connaissance de l'appel à projets après sa publication. À aucun moment le conseil d'administration, ni les salariés n'en ont été informés par le Département.*» La scène départementale proposait une programmation basée sur de nombreuses productions privées, ce qui ne correspond plus au schéma culturel départemental voté en début d'année. Pour l'auditorium, la collectivité souhaite une diffusion plus conséquente d'artistes locaux et une limitation du nombre de spectacles commerciaux, avec une baisse des tarifs. La scène nationale de Cavaillon avait été critiquée par les associations de musiques actuelles en 2010, alors qu'elle récupérait une partie des moyens attribués à l'ancienne SMAC le Grenier à sons pour élargir sa programmation musicale. «*Le théâtre fait partie des scènes nationales très surveillées par le ministère de la Culture. Pour nous, c'est une occasion fantastique d'envisager un autre développement budgétaire, afin d'assumer les missions de base d'une scène nationale*», défend Jean-Michel Gremillet, directeur du Théâtre de Cavaillon. Il assure une reprise des onze salariés de l'association actuellement gestionnaire de l'auditorium. L'annonce du projet retenu devrait avoir lieu fin octobre. «*Les choses sont ficelées d'avance*», lâche Raymond Duffaut, considérant qu'Arts vivants en Vaucluse et le Théâtre de Cavaillon partent favoris. L'hypothèse d'une gestion par ces deux structures pourrait être envisagée. «*Je pense que nous pourrions être des partenaires très complémentaires, Arts vivants en Vaucluse étant plus axé sur la médiation que sur la diffusion*», considère Jean-Michel Gremillet. ● T. L. R.

MUSIQUE

Comment le Barcelonais Sónar franchise son festival

Le festival barcelonais de musiques électroniques décline sa marque à l'international. Explications avec Georgia Taglietti, responsable des relations publiques.

Dans quelles conditions Sónar revient-il au Brésil en 2012 ?

La première édition de Sónar à São Paulo, en 2004, avait réuni 24 000 personnes. Nous en attendons 50 000 pour cette seconde édition, du 11 au 13 mai 2012. Ce sera notre plus gros événement après Sónar Barcelone (80 000 spectateurs). Nous coproduisons ce festival avec Dream Factory qui organise Rock in Rio, avec l'aide de l'Institut catalan des industries culturelles.

Pourquoi développer Sónar à l'international ?

Dans les années 2000, des promoteurs étrangers, des clubs ou des institutions trouvaient très novateur d'organiser un festival comme Sónar dans un centre d'art contemporain, en plein Barcelone. Le premier événement international était Sónar-Sound London au Royal Albert Hall, en 2002, la même année Sónar était à Lisbonne, Tokyo, Hambourg, puis New York, ou Chicago l'an passé. Depuis 2010, nous organisons un autre festival Sónar, en Galice, mais l'édition 2012 n'est pas encore en cours de négociation. Les Britanniques sont notre premier public à Barcelone, après les Espagnols. Nous n'avons pas d'autre projet.



Le Sónar, à Tokyo

Quels sont les termes de ces partenariats ?

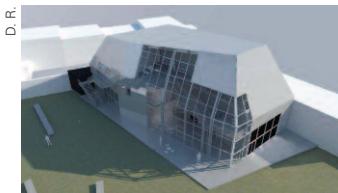
Pour chaque festival, nous lançons une étude du marché et des espaces disponibles. Nous avons des indicateurs de tendances, grâce aux 2 000 professionnels qui viennent au SónarPro de Barcelone. Nous ne lançons jamais seuls un événement à l'étranger. Jusqu'à présent, nous n'étions pas coproducteurs, nous assurons seulement la direction artistique, les relations publiques et nous gérions l'image et l'aménagement des lieux. Mais nous avons trouvé un partenaire japonais, Beatink, pour le quatrième SónarSound Tokyo, et un partenaire pour Sónar au Brésil. La programmation se fait avec le promoteur local, elle nous permet de repérer des artistes régionaux qui seront présentés à Barcelone et de proposer des artistes catalans. C'est le promoteur local qui paye les artistes, il reverse à Advanced Music des royalties, non pas sur la billetterie, mais sur la valeur de la marque Sónar et du marché local. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR NICOLAS DAMBRE

Live Nation avec Universal

Universal Music Group et Live Nation Entertainment créent une *joint venture* pour le management d'artistes, dont Live Nation détiendra 51% des parts. Cette entité réunira les sociétés d'Universal (Trinifold, Sanctuary, 5B, Twenty First Artists) et Front Line Management, propriété de Live Nation Entertainment. Chaque société gardera son nom et son indépendance. Cette opération facilitera des campagnes mondiales de marketing. Live Nation devrait ainsi plus facilement lier la vente de musique à celle de billets de concerts, en offrant des contenus exclusifs aux spectateurs ou des places en prévente aux acheteurs de musique. ●

Quimper : le projet du Pôle Max Jacob.



La Ville de Quimper lancera dans un an les travaux du futur pôle culturel Max Jacob, à Quimper (29). Les musiques actuelles y auront une bonne place, avec studios, salles de cours et de pratique.

Le spectacle vivant y trouvera des espaces de diffusion et de résidence. Dans une première phase (11,9 M€ hors taxes), plusieurs bâtiments seront réaménagés, accompagnés d'une construction pour les musiques. Une seconde tranche, à l'automne 2014, réhabilitera le théâtre Max Jacob (coût 5,5 M€). Le cabinet ABCD accompagne la définition. La réalisation a été confiée à Berranger & Vincent, architectes mandataires.

INITIATIVE

Une expérience d'accompagnement en Rhône-Alpes

Quatre compagnies ont intégré en septembre les locaux de l'agence régionale Nacre à Villeurbanne (69) dans le cadre du nouvel Atelier 26. Chacune loue un bureau et bénéficie de conseils individuels et de réunions collectives axés sur la corrélation entre direction artistique et administrative.

«*Nous constatons que les équipes artistiques ne sont pas toujours armées et bien structurées administrativement et juridiquement*, constate Bernard Guinard, directeur de la Nacre. *Notre démarche est de les appuyer sur ces questions, d'essayer de trouver les meilleures solutions pour ces compagnies en termes de pérennisation des emplois [...] et de les soutenir dans la diffusion.*» Les compagnies sont Les Transformateurs, Les 3 Points de suspension, La Tribut du verbe et le collectif Fédézik. Une cinquième pourrait les rejoindre bientôt. L'Atelier 26 repose sur la mobilisation de tous les salariés de l'agence départementale : «*Le projet doit aussi permettre aux personnels de la Nacre qui sont moins en contact avec les artistes de comprendre à quoi sert et comment fonctionne l'accompagnement*», insiste le directeur. L'Atelier 26 est pour le moment une expérience. L'accompagnement qui doit durer de deux à trois ans est financé par la Nacre et pourrait se développer ailleurs dans la région. ● T. L. R.

LUC GUERANT



Le Bus rouge

verbe et le collectif Fédézik. Une cinquième pourrait les rejoindre bientôt. L'Atelier 26 repose sur la mobilisation de tous les salariés de l'agence départementale : «*Le projet doit aussi permettre aux personnels de la Nacre qui sont moins en contact avec les artistes de comprendre à quoi sert et comment fonctionne l'accompagnement*», insiste le directeur. L'Atelier 26 est pour le moment une expérience. L'accompagnement qui doit durer de deux à trois ans est financé par la Nacre et pourrait se développer ailleurs dans la région. ● T. L. R.

Sacem : changement de gouvernance.

Le conseil d'administration de la Sacem a décidé de modifier les statuts. Une assemblée générale extraordinaire, le 19 juin 2012, sera appelée à approuver la création d'une direction générale à la place de l'actuel directoire. **Bernard Miyet**, président du directoire, cédera la direction à cette occasion. Le président de la Sacem, **Laurent Petigirard**, a remercié Bernard Miyet «pour son action déterminante à la tête de l'entreprise tout au long d'une décennie».

Profedim : le bureau.

Le nouveau bureau syndical du Profedim, syndicat professionnel des producteurs, festivals, ensembles, diffuseurs indépendants de musique, se compose de **Lorraine Villermaux** (Les Talens lyriques) présidente, **Vincent Agrech** (Le Poème harmonique) vice-président, **Hervé Burckel** de Tell (Centre de musique

PRODUCTION

Astérios et Yuma s'allient

Le producteur Astérios, plutôt orienté chanson française, a pris 50% du capital de son homologue lyonnais Yuma Productions, spécialisé dans les cultures urbaines (Rewind, Sexion d'Assaut, la compagnie R.A.F. Crew...). Il en assure désormais la cogérance. Astérios avait été contacté par Kery James, artiste dont Yuma est le producteur de spectacles, pour un projet acoustique. De là est née l'idée de ce rapprochement. Yann Dernaucourt, directeur adjoint d'Astérios, relate : «*Notre souhait est d'allier nos compétences, de faire tourner différemment les artistes Yuma, en leur ouvrant des portes. Nous avons une expertise sur des centres culturels ou des scènes conventionnées. À moyen terme, nous espérons que Yuma deviendra le plus gros producteur de spectacles de cultures urbaines. Astérios s'est déjà diversifié avec quelques artistes hip-hop ou 3Pom Prod sur les musiques du monde ou anglo-saxonnes.*» À Paris, Astérios possède des participations dans le Bataclan, la Maroquinerie et la Flèche d'or. Le projet d'ouverture d'une nouvelle salle, aux Étoiles, rue du Château-d'Eau (Paris 10^e), vient d'être abandonné. Le producteur de spectacles propose depuis la rentrée chaque lundi une soirée découverte à la Loge, petite salle de théâtre de 80 places (Paris XI^e), à destination des professionnels et du grand public. ● N. D.

baroque de Versailles) vice-président, Catherine Kollen (compagnie lyrique Arcal) trésorière, David Jisse (La Muse en circuit, centre national de création musicale) secrétaire.

Rue89 renforce la culture.

Le site d'information Rue89 développe sa rubrique Culture. L'accent est porté sur les sujets transversaux en lien avec des thématiques sociétales, et sur l'ouverture à toutes les disciplines du champ culturel. «*Nous ne faisons pas de promotion et nous ne basons pas sur une logique d'agenda*», assure **Aurélie Champagne**, en charge de la rubrique. La rubrique accueille des articles signés par les journalistes de Rue89 et des journalistes extérieurs au site dont Jean-Pierre Thibaudat, des collaborations d'internautes, ainsi que des articles publiés en partenariat avec les magazines Beaux-Arts et Vice.com.

Auxerre : festivals fusionnés.

Les festivals auxerrois Aux Zarbs (musiques actuelles) et les Nuits métisses (musiques du monde) fusionneront en juin 2012, selon le souhait de la municipalité. Le nouveau festival (gratuit)

aura lieu les 29, 30 juin et 1^{er} juillet 2012, sur les bords de l'Yonne, organisé par l'association Service Compris, qui gère la scène de musiques actuelles le Silex. **Sylvain Briand**, directeur de cette

salle, explique : «*Nous rationaliserons ainsi le site, les ressources financières et humaines en proposant un événement plus large : musiques actuelles et musiques du monde.*» Le budget de ce festival sera autour de 140 000 euros, financés à 40% par la Ville d'Auxerre.

Toulouse : musique chez Job.

L'ancienne fabrique de papier à rouler Job, à Toulouse (31), vient de rouvrir et abrite des associations culturelles, sportives et socioculturelles. Racheté par la Ville à la suite de sa fermeture en 2001, l'équipement abrite notamment une piscine, l'école de musique Music'halle et une MJC. Projet géré sous la forme d'un collectif, Job dispose d'une salle de concert de 200 places, mutualisée entre les associations du collectif. Le coût des travaux financés par la Ville, la Région Midi-Pyrénées et le Département de Haute-Garonne s'élève à 9 M€.

Pinault-Lescure reconduits à Marigny.

Après une longue attente, la Ville de Paris a choisi le projet de Pinault-Lescure pour l'exploitation du Théâtre Marigny, aux dépens de la candidature de **Jean-Manuel Bajen** (Théâtre des Variétés). Le bail de 30 ans prévoit une redevance annuelle de 85 000 euros et doit être présenté au Conseil de Paris le 17 octobre. Une importante rénovation justifie la durée du bail.

Le Temps d'aimer : bilan satisfaisant.

Avec 8 265 spectateurs dans les salles et 5 090 pour les manifestations gratuites, le festival de danse de Biarritz (64), le Temps d'aimer, dirigé par **Thierry Malandin**, présente un bilan conforme aux attentes. Le taux de remplissage avoisine les 72%, pour une édition qui ne bénéficiait pas de «locomotive» médiatique. Le grand événement de cette 21^e édition aura lieu paradoxalement hors du festival, avec la venue du Ballet de l'Opéra national de Paris, les 28 et 29 octobre.

Paris : Retour de Nuits capitales.

La seconde édition des Nuits capitales aura lieu du 14 au 20 novembre, à Paris. Cet événement fédère une soixantaine de cabarets, cafés et salles, qui proposeront tarifs réduits ou avantages aux porteurs d'un pass. Cette année, ce pass sera payant (5 euros). Pour la première fois, une soirée d'ouverture aura lieu au 104, ainsi qu'un après-midi de clôture le 20 novembre, à l'Académie Fratellini. Des rencontres professionnelles seront proposées (nuit et emploi, public/privé, risque auditif...).

Sarthe : Tous ces chaps.

L'association sarthoise Tous ces chaps, organisatrice de Pic-Nic Show et La Marmite Festival, entend consolider ses actions de diffusion à l'année en milieu rural. Les collectivités renon-

çant à appuyer l'association dans l'achat d'un théâtre mobile à Roézé-sur-Sarthe. Tous ces chaps souhaite associer la population à cette acquisition, sur le modèle du mécénat. Elle organise «La Rentrée Q ?», du 13 au 16 octobre, (arts de la rue, concerts et spectacles sous chapiteaux), pour soutenir le projet et sensibiliser les habitants.

Orcca : départ de Marie Delhoume.

La directrice de l'Office régional culturel de Champagne-Ardenne (Orcca) a quitté ses fonctions fin septembre, après avoir travaillé seize ans à l'agence. Il s'agit d'un départ volontaire pour raisons personnelles.

Baroque sans limite à Saint-Genis-Laval.

Le festival Les Musiques de Beauregard, du 12 au 16 octobre à Saint-Genis-Laval (69) lance une nouvelle formule pour sa huitième édition. Toujours centré sur la musique baroque, l'événement, dirigé par **Nathalie Mettay**, opte pour une programmation éclectique allant jusqu'à des réinterprétations contemporaines, s'installe dans des espaces scéniques naturels, fait appel au théâtre, monte un tremplin «barock», invite à une promenade familiale et musicale, propose un bal Renaissance en clôture...

Suresnes Cité Danse grandit.

Pour sa vingtième édition, en janvier 2012, le festival Suresnes Cité Danse proposera dix créations (sept en 2011), sur cinq semaines au lieu de quatre, avec 22 chorégraphies au lieu de 15 et 104 danseurs au lieu de 83. Le nombre de places mises en vente passera de 13 000 à 17 000. Le budget de la manifestation grimpe de 420 000 € en 2011 à 800 000 € avec en particulier une aide exceptionnelle de 150 000 € du conseil général des Hauts-de-Seine qui s'ajoute à sa participation habituelle.

FORMATION

Nouveaux cursus chez ACT'

ACT', comme Art Culture Transmission ouvre trois nouveaux cycles de formation. «Enjeux artistiques contemporains» permet d'acquérir de grands référentiels sur les disciplines artistiques. Anne Quentin, responsable pédagogique, assure la session théâtre, accompagnée de Rosita Boisseau, pour la danse, Christophe Brault pour les musiques actuelles, Yann Ciret pour le cirque et Anne Gonon pour les arts de la rue. «Connaissance du public» traitera de médiation culturelle, d'enquête de publics, de transmissions culturelles, du numérique... Le troisième, «Évaluation des politiques et projets culturels» fait appel à Xavier Dupuis, Steve Gormally, Jean-Claude Wallach, Nathalie Heinich, Anne-Lise Vinciguerra et Thierry Boré. ACT' propose dix autres cycles de deux semaines minimum, nourris de retours d'expériences. «*Notre démarche pédagogique repose sur la transmission des connaissances et sur la capitalisation de savoir-faire que les intervenants – tous professionnels reconnus – ont à cœur de partager*», indique Nicolas Marc, fondateur d'ACT'/Art Culture Transmission. www.lesformations-act.com ●

TOULOUSE

Le retour de Delarozière

François Delarozière va retrouver la Ville rose.

«*Il s'agit de la localisation de l'activité spectacle de notre écurie de 200 machines vivantes*», indique le directeur artistique de la compagnie La Machine qui s'installera sur le site Montaudran Aerospace : «*Ce ne sera pas un musée*, précise François Delarozière. *Nos machines vont mettre en mouvement le quartier. Elles s'enverront pour des spectacles dans le monde et atterrissent à Toulouse*». La compagnie conserve ses lieux de fabrique à Tournefeuille (31) et à Nantes (44). François Delarozière avait quitté Toulouse il y a vingt ans quand il travaillait avec Jean-Luc Courcoult pour Royal de Luxe. Après la séparation avec Royal de Luxe, le développement de son activité de spectacle était freiné car la Ville de Nantes ne pouvait pas soutenir deux grandes compagnies d'arts de la rue. ● Y. P.



JORDI BOVER

RENNES

Vers une SMAC en 2016

Après plusieurs projets avortés, une nouvelle scène de musiques actuelles doit voir le jour à Rennes (35), mais pas avant 2016. Le projet sera soumis au conseil municipal en janvier et la première pierre serait posée en 2014. L'Antipode-MJC de Cleunay aura la gestion de la structure dotée d'une salle de 650 places et d'un espace club. «*L'Antipode-MJC est un équipement vieillissant, il est nécessaire de le faire évoluer*», remarque René Jouquand, élu à la culture de la ville. Celui-ci considère qu'il n'est pas nécessaire de construire une SMAC d'une jauge plus importante : «*Nous avons déjà différentes salles comme l'Ubu, La Cité, Le Liberté et L'Étage qui permettent une complémentarité de l'offre*». La future SMAC sera intégrée à un équipement culturel de 3 700 m² qui accueillera également une bibliothèque axée sur la musique et l'audiovisuel. ● T. L. R.

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES Un anniversaire réussi

Pour le cinquantenaire du festival mondial des théâtres de marionnettes de Charleville-Mézières (08), créé par Jacques Félix, la fête aura été belle à Charleville-Mézières. Les spectacles d'ouverture et de clôture ont réuni à eux seuls entre 15 000 et 18 000 spectateurs. 64 000 billets ont été vendus, soit 2 000 de plus qu'en 2009, tandis que 150 000 spectateurs fréquentaient le Off dans les rues, malgré un premier week-end peu favorisé par la météo. Anne-Françoise Cabanis, la directrice du festival désormais biennal, se félicite «des excellents retours que nous font les compagnies. De nombreuses tournées internationales ont été signées». Fréquenté par 380 professionnels français et étrangers, le festival a aussi été «bien suivi par les institutionnels, souligne sa directrice. Une étape a été franchie. Il n'y a plus aucun doute sur l'exigence artistique et le professionnalisme du festival». Le ministre est venu, ainsi que de nombreux représentants du ministère et des collectivités. Pour la première fois, quatre projets ont été accompagnés à la production, à hauteur de 3 000 à 4 000 euros par projet. Au sein de la programmation, plusieurs équipes ont séduit les programmateurs : le Groupe Berlin (Belgique), Sergio Mercurio (Italie) ou encore Duda Paiva (Pays-Bas) – une coproduction du Festival. ● CYRILLE PLANSON



Bastard !, Duda Paiva

Sedan développe la danse. La ville de Sedan (08) s'équipe d'un nouveau centre culturel. Il regroupera les bureaux des services culturels de la Ville, la MJC et un lieu de création pour la danse géré par l'Association d'idées danse-théâtre (AIDT).

Cet espace disposera d'un studio de répétitions de 100 m² dédié aux compagnies émergentes et «aux actions de formation des publics», indique Agnès Rossinfeld, directrice.

Les Manif'estives en suspens. Les Manif'estives de Nogent-sur-Seine (10) n'ont pas eu lieu.

L'association Musiseine, organisatrice de ce rendez-vous consacré au jazz et aux musiques improvisées, a subi une baisse de sa subvention DRAC de près de 50% depuis 2010. D'autres actions de diffusion sont à l'étude pour remplacer les Manif'estives dans le cas où le budget de l'association ne remonterait pas.

Marionnettes en Lorraine s'affiche.

L'association Marilor, pour Marionnette en Lorraine, est née à l'initiative de Philippe Sidre, directeur du Théâtre Gérard Philipe, scène conventionnée de Frouard (54), et de ses partenaires. Marilor entend «fédérer le secteur professionnel des arts de la marionnette, faire circuler des idées, promouvoir et défendre les intérêts communs qui lui sont liés». marilor.hautefort.com.

Fin du CSMA, et après ?

Le conseil supérieur des musiques actuelles (CSMA) est officiellement supprimé (*La Lettre du Spectacle* du 23 septembre), mais son activité subsiste sous une autre forme, indique Marc Slyper, secrétaire général du syndicat national des musiciens (SNAM-CGT) : «Une commission

musiques actuelles se met en place au sein du Conseil national des professions du spectacle», indique-t-il.

Une bourse pour l'avant-garde.

La Société des gens de lettres (SGDL) crée une bourse dotée de 10 000 euros pour soutenir la création «hors normes». Selon les vœux de l'écrivain

Sarane Alexandrian, décédé en 2009 dont le leg finance cette bourse, le lauréat (auteur, éditeur, revue ou compagnie théâtrale) sera d'avant-garde et hors du circuit institutionnel. Dossiers jusqu'au 15 octobre.

Marsatac fait le plein.

Pour sa 13^e édition, le festival Marsatac, à Marseille (13), a joué à guichets fermés durant ses trois soirées totalisant 23 000 entrées. Après avoir longtemps cherché en 2010, le festival avait fini par atterrir à la Friche Belle de Mai. Il a renouvelé l'expérience cette année en faisant encore mieux. De quoi donner du grain à moudre aux organisateurs qui espèrent investir les plages du Prado en 2013.

Cherbourg : l'Épicentre liquide.

La liquidation judiciaire de l'association Aragamuzi-k devrait être prononcée le 24 octobre par le tribunal de grande instance de Cherbourg (50). L'association, qui gérait la salle de 180 places de l'Épicentre (musiques actuelles émergentes), avait mis un terme à ce projet, faute de moyens. «Depuis 2007, la mairie n'a pas compensé la baisse des financements de nos trois emplois tremplin, alors que nos recettes propres étaient de 45%», note Johann Schulz, directeur. La Ville a commandé une étude sur un projet de musiques actuelles. La liquidation d'Aragamuzi-k signe l'arrêt du festival Terra Trema.

PARUTIONS

● **LA SCÈNE.** Le numéro d'automne du magazine *La Scène* consacre dix pages d'entretien avec Frédéric Mitterrand. Le ministre de la Culture y expose les détails du plan pour le spectacle vivant et se défend longuement des critiques dont il est l'objet dans le domaine du spectacle vivant.



D.R.

- «Le tableau dépressif que l'opposition fait de la culture relève de la stratégie politique.»
- «Je ne peux pas arriver dans un théâtre en France sans que l'on me dise qu'il faut y faire des travaux, et quelquefois qu'il faut détruire le théâtre pour en reconstruire un autre. J'ai toujours vécu, dans ma "vie d'avant", dans une relative austérité.»
- «Une nouvelle taxe sur la billetterie ? Il s'agit d'une piste à l'étude. Je n'y suis pas totalement favorable. Le problème n'est pas de créer une nouvelle taxe ou d'augmenter les taxes existantes, mais d'en élargir l'assiette.»
- «Les DRAC bénéficient de budgets sanctuarisés, je passe mon temps à voir les responsables politiques, nous sommes en liaison permanente avec elles. Le dialogue avec les collectivités territoriales est constant.»



MARIE-PIERRE MOINET

● **L'OFFICIEL DE LA MUSIQUE.** L'IRMA, centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles, publie l'édition 2012 de son Officiel de la musique, le guide-annuaire des musiques actuelles. Cet ouvrage fête ses 25 ans en proposant un dossier sur l'évolution de la filière musicale et de ses métiers au cours du dernier quart de siècle. À retrouver également 25 000 contacts du disque, du spectacle, des médias, de la formation, des organismes professionnels... 49 euros.

CHANSON

Les Nuits de Champagne se donnent de l'air

La 24^e édition des Nuits de Champagne, du 23 au 29 octobre, doit marquer le début du rétablissement financier. La manifestation s'est terminée l'année dernière sur un déficit de 250 000 euros sur un budget de 2,07 millions. La billetterie avait reculé de 15%, ce que le directeur Pierre-Marie Boccard met sur le compte de la programmation. Le festival a fait appel au cabinet KPMG et a constitué un comité de pilotage financier avec ses mécènes : «*Nous avons établi un diagnostic sur cinq ans, car nos problèmes remontaient à 2008, lorsque nous avons intégré la nouvelle salle de spectacle le Cube*», déclare-t-il. Ajoutée aux trois salles municipales habituées, le Cube, géré par GL Events, permet d'augmenter la jauge du festival, mais ses coûts d'exploitation sont trop importants pour certaines productions. «*Dès 2007-2008, nous avions un différentiel de 180 000 euros*», souligne Pierre-Marie Boccard. L'année suivante, le bon remplissage des concerts a permis de ressortir avec un excédent, mais le repli de 2010 a refait pencher la balance. «*Nous avons décidé de faire revenir les créations chorales ainsi que des concerts en semaine à la salle municipale Argence, en conservant trois spectacles au Cube.*» Le festival revient à 25 000 places (30 000 en 2010) et compte une journée de moins. D'autres économies sont réalisées sur la communication et les charges salariales pour résorber le déficit sur quatre ans. «*Je suis confiant, déclare le directeur, car nous avons un concept fort, une implantation territoriale solide, de très bons retours médiatiques et les mécènes ont maintenu leur engagement de 300 000 euros*». L'invité vedette de cette édition est Jean-Louis Aubert. ●



D.R.

Pierre-Marie Boccard *raffraîche ainsi que des concerts en semaine à la salle municipale Argence, en conservant trois spectacles au Cube.* Le festival revient à 25 000 places (30 000 en 2010) et compte une journée de moins. D'autres économies sont réalisées sur la communication et les charges salariales pour résorber le déficit sur quatre ans. «*Je suis confiant, déclare le directeur, car nous avons un concept fort, une implantation territoriale solide, de très bons retours médiatiques et les mécènes ont maintenu leur engagement de 300 000 euros*». L'invité vedette de cette édition est Jean-Louis Aubert. ●

Reims : espace chapiteau. Après deux ans d'études avec la Ville de Reims, l'association TRAC (festival Jonglissimo) a ouvert un espace chapiteau baptisé Le Temps des cerises. Il a été inauguré les 24 et 25 septembre pour la première Nuit de la jongle. Il sera ouvert huit mois par an, et permettra l'accueil de projets de cirque, mais aussi d'autres disciplines.

Paris : Théâtre de Belleville. La première saison du Théâtre de Belle-

ville à Paris démarre le 15 octobre avec *En ce temps-là l'amour...* en coproduction avec la compagnie Air de lune. Cette salle de 100 places dispose d'un plateau de 8 mètres sur 7,50 mètres. Elle est dirigée par Laurent Sroussi.

Dijon : consortium musical. Doté d'un nouveau bâtiment depuis juin, le centre d'art contemporain Consortium, à Dijon, propose, désormais des concerts de musiques contemporaines, improvisées, pop/rock indépendant, musiques du monde

et des performances inclassables. Cette programmation est organisée en collaboration avec plusieurs structures culturelles dijonnaises.

Why Note a été chargé de l'organisation administrative et technique des concerts.

gnies, ouvre un bureau à Marseille (13). Elle est hébergée dans les locaux de la compagnie des Têtes de l'Art.

Syndec : le bureau.

François Le Pillouë a été réélu président du Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (Syndec). **Jacques Pornon**, directeur du Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, est vice-président et trésorier. Les autres vice-présidents sont **Jean Lambert-wild**, directeur de la Comédie de Caen, centre dramatique national de Normandie ; **Judith Depaule**, directrice de la compagnie Mabel Octobre ; **Jean-Paul Angot**, directeur de l'Espace Malraux – scène nationale de Chambéry et de la Savoie.

**Syrie : solidarité à l'Odéon.**

Après l'appel à la solidarité avec le peuple syrien, lancé à Avignon le 21 juillet, une soirée aura lieu le 10 octobre, à l'Odéon-Théâtre de l'Europe, à Paris. L'appel est signé d'Hortense Archambault, Vincent Baudriller, Marcel Bozonnet, Patrice Chéreau, Bernard Faivre d'Arcier, Ariane Mnouchkine, Wajdi Mouawad, Olivier Py, Jack Ralite, François Tanguy, Emmanuel Wallon et l'Association Syrie-Liberté.

Paris : Ouverture du Silencio.

Le producteur Savoir Faire, gérant du Social Club à Paris, a ouvert dans le même bâtiment que celui-ci, au 142 rue Montmartre, un club privé d'une capacité de 300 places. Conçu par le cinéaste David Lynch, le Silencio comprend une salle de concert, une salle de cinéma et un bar. L'équipe de programmation est menée par Olivier Pilz. Jusqu'à minuit, le club sera réservé à ses membres (780 euros l'abonnement annuel), puis il ouvrira au grand public.

Rouen : salle de création.

À Rouen, la salle Louis Jouvet, dont la direction artistique est confiée au Théâtre Saint-Louis, va bénéficier d'un projet culturel pérenne au printemps 2012. Elle diffusera un spectacle par trimestre avec plusieurs représentations et sera un nouveau lieu de création pour les équipes régionales (plateau de 12 mètres par 8). La Ville y investit 277 000 euros en travaux de mise aux normes.

SmartFr à Marseille.

SmartFR, plateforme d'outils de gestion pour les compa-

APPELS À CANDIDATURES

Musiques nomades.

Le Centre International des musiques nomades lance les Chantiers, un appel à projets musicaux sur le thème «musique et politique» du festival Les Détours de Babel 2012 (du 23 mars au 7 avril). Les propositions sont attendues jusqu'au 28 octobre. www.detoursdebabel.fr

Visas pour la création.

L'Institut français lance ses programmes Visas pour la création, permettant à des artistes africains et caribéens de faire des résidences de création en Afrique ou en France. Date limite : 1^{er} novembre. www.institutfrancais.com

Musique : Déto

L'appel à candidatures de l'association artistique de l'Adami pour le programme Détours est ouvert jusqu'à la fin octobre. C'est l'artiste ou groupe, son tourneur, manager ou label qui postule. Avoir une actualité artistique en 2012 (tournée, sortie d'album, etc.), être signé par un producteur discographique et avoir un tourneur. <http://talents3a.adami.fr>

CARNET

Marie-Odile Wald, directrice adjointe du Théâtre national de Bretagne, est décédée le 3 octobre, victime d'un cancer, à l'âge de 57 ans. À Dijon, elle avait fondé, en 1983, le festival Nouvelles Scènes avec François Le Pillouë. Elle avait suivi ce dernier quand il avait été nommé à la tête du TNB en 1994.

SUR VOS AGENDAS

TOURS

LE 12 OCTOBRE

Jeune public. «À qui ça s'adresse ?»

Par Culture O Centre, Scèn'O Centre et l'Université François Rabelais. 02 38 68 28 26.

TOURCOING

LES 14 ET 15 OCTOBRE

Jazz 2 day ? Radioscopie d'une filière

Par Tourcoing jazz, Domaine musiques et Jazz news 03 20 63 65 80.

STRASBOURG

LE 18 OCTOBRE

Les publics des festivals

Par l'université de Strasbourg, avec la DRAC Alsace et Le Maillon www.le-maillon.com

VILLEURBANNE

LE 18 OCTOBRE

Pratiques innovantes d'accompagnement des équipes artistiques

Par la Nacre Rhône-Alpes www.la-nacre.org

LYON

LE 18 OCTOBRE

Culture et média 2030. Quelles perspectives territoriales ?

Par la FNCC. www.fncc.fr

BRUXELLES

LES 18 ET 19 OCTOBRE

Publics de la culture. Savoir réinventer pour faire sens

Par La Scène. 02 40 20 60 29.

PARIS

LE 18 OCTOBRE

Rencontre avec Karim Kacel

Par ACP La Manufacture à chanson. 01 43 58 19 94.

LES 18 ET 19 OCTOBRE

Journées Micadanses

01 42 74 46 00.

LES 21 ET 22 OCTOBRE

MaMA

www.mama-event.com

LILLE

LE 19 OCTOBRE

La place des cirques, quelle place pour quel cirque ?

Par le Prato (Cirque en campagne). info@leprato.fr

BORDEAUX

LE 20 OCTOBRE

Les conséquences de la directive services sur le monde culturel.

Par l'OARA, Ecla et le master pro ingénierie de projets culturels Université Bordeaux 3. 05 56 01 45 67.

BELLAC (87)

LE 20 OCTOBRE

Le chapiteau, facteur de développement culturel

Par Le Sirque, Nexion www.territoiresdecirque.com

FOS-SUR-MER

LES 20 ET 21 OCTOBRE

Intercommunalité culturelle : quels projets pour quelle gouvernance ?

Par le SAN Ouest Provence,

l'AdCF, l'Observatoire des politiques culturelles et la FNCC

www.observatoire-culture.net

BROUAGE (17)

LES 20 ET 21 OCTOBRE

Dimension internationale des arts de la rue

Par l'Université de La Rochelle et le CAUE 17 i.duhamel@univ-lr.fr

AMBARÈS-ET-LAGRAVE

LES 21 ET 22 OCTOBRE

Innovation et pratique amateur

Par l'Iddac, agence culturelle de la Gironde accueil@iddac.net

AUCH

LE 24 OCTOBRE

Développer les publics du cirque contemporain

Par CIRCa (Cirque en campagne) jean.poupot@circa.auch.fr



LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES DE L'INSET DE NANCY

LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS, UN ENJEU DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DANS LE CADRE DE LA 38^{ME} ÉDITION DU FESTIVAL NANCY JAZZ PULSATIONS

13 et 14 octobre 2011

En partenariat avec Nancy Jazz Pulsations

Publics :

Professionnels du spectacle vivant, directeurs généraux, directeurs généraux adjoints, directeurs des affaires culturelles, cadres des services culturels, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel, du patrimoine, de l'animation et du développement des territoires, élus.

LES ARTS DE LA RUE :

UN ÉVÉNEMENT ARTISTIQUE DANS L'ESPACE PUBLIC

30 novembre au 2 décembre 2011

En partenariat avec Spectacle Vivant en Lorraine et FAR-EST (fédération des arts de la rue grand est)

Publics :

Professionnels du spectacle vivant, directeurs généraux, directeurs généraux adjoints, directeurs des affaires culturelles, cadres des services culturels, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel, du patrimoine, de l'animation et du développement des territoires, élus, artistes et compagnies.



INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS : SEVERINE.CHAMPOUGNY@CNFPT.FR - TÉL. : 03 83 19 22 29
WWW.INSET-NANCY.CNFPT.FR



LA FILATURE
SCÈNE NATIONALE - MULHOUSE

recrute SON(SA) DIRECTEUR(TRICE)

Association subventionnée par la Ville de Mulhouse, le Conseil Général du Haut-Rhin, la Région Alsace et l'Etat, la Scène nationale a la responsabilité d'un vaste ensemble architectural situé au cœur de Mulhouse et d'une agglomération de 260 000 habitants. L'équipement comprend notamment une salle de 1 200 places, une salle modulable de 150 à 370 places, une salle de répétition dédiée à l'Orchestre symphonique, une salle de répétition, des studios de travail et un espace d'exposition. L'équipement abrite également une Bibliothèque-médiathèque de proximité.

Établissement phare pour la vie artistique aux portes de la Suisse et de l'Allemagne, doté de missions d'intérêt général en matière de diffusion artistique, d'animation culturelle et de création, La Filature est un lieu de rassemblement public et artistique, ouvert à toutes les formes d'expressions contemporaines en matière d'arts vivants.

Le directeur (la directrice) aura ainsi pour missions principales de :

- développer une offre théâtrale ambitieuse et ouverte, allant jusqu'aux formes lyriques grâce à la présentation régulière de productions de l'Opéra National du Rhin dans ses murs,
- porter une proposition musicale attractive et inventive en étroite intelligence avec l'Orchestre symphonique de Mulhouse, associé à La Filature,
- renforcer une ligne chorégraphique où dialoguent découvertes et références, en concertation avec le Ballet du Rhin – Centre Chorégraphique National.

Maison de la danse, maison de la musique, du théâtre et du cirque où les publics et les arts se côtoient et s'entrecroisent, La Filature est également un lieu de référence pour la photographie et les arts numériques qui s'inscrivent dans un paysage des arts plastiques et graphiques particulièrement riche à Mulhouse.

Le directeur (la directrice) sera chargé(e) sous la responsabilité du Président de l'association :

- de mettre en œuvre au travers d'un contrat d'objectifs, le projet artistique, culturel et d'établissement pour lequel il/elle aura été retenu(e),
- de gérer l'établissement - dans un cadre partenarial juridique et contractuel à renouveler - sur les plans budgétaire, organisationnel et d'encadrement d'une équipe de plus de 50 personnes, conformément aux règles en vigueur,
- de rechercher tous partenariats financiers publics ou privés susceptibles de renforcer son projet.

Le candidat (la candidate) sera un(e) professionnel(l)e expérimenté(e) ayant des connaissances approfondies des réseaux et de l'économie de la création contemporaine en France et en Europe. Une aisance relationnelle et un large esprit d'ouverture sont nécessaires.

Le poste est vacant à partir du 1^{er} janvier 2012.

Les candidatures, sous forme de lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, sont à adresser au plus tard le 4 novembre 2011 à :

- Monsieur le Président, La Filature, Scène nationale de Mulhouse 20 allée Nathan Katz, 68090 Mulhouse
- Monsieur le Maire, Mairie de Mulhouse B.P. 90019, 68948 Mulhouse Cedex 9
- Monsieur le Directeur Régional des Affaires Culturelles drac-alsace@culture.gouv.fr
- Monsieur le Directeur Général de la Création Artistique georges-francois.hirsch@culture.gouv.fr

Les candidat(e)s retenu(e)s lors d'une première sélection devront remettre un projet artistique, culturel et d'établissement rédigé à partir d'une note d'orientation définie par les collectivités publiques.



**opéra national
du rhin** opéra d'europe

Recherche pour le
**Centre Chorégraphique national
de Mulhouse**
et Ballet de l'Opéra national du Rhin

DIRECTEUR ARTISTIQUE H/F

Poste à pourvoir pour le **1^{ER} SEPTEMBRE 2012**
pour un contrat initial de 3 ans.

Cependant, le candidat retenu devra, dès début 2012, participer sous forme de missions à la programmation de la saison 2012/2013.

Le profil de poste complet est consultable sur notre site **www.operanationaldurhin.eu** rubrique « La Maison – Rejoignez-nous ».

Le dossier de candidature, rédigé en français, devra comprendre un curriculum vitae détaillé (avec éventuellement un enregistrement audiovisuel ou un lien internet vers des pièces chorégraphiées ou interprétées) une lettre de motivation, une esquisse de projet artistique, les prétentions salariales.

Il devra parvenir au plus tard pour le **31 octobre 2011** par voie postale ou électronique aux adresses ci-dessous :

Monsieur le Président de l'Opéra national du Rhin
19, Place Broglie
BP 320 - 67008 Strasbourg Cedex
Email : mpmarthon@onr.fr

Madame la Directrice Régionale Adjointe des Affaires Culturelles d'Alsace
Chargée des fonctions de Directeur Régional par intérim
Direction Régionale des Affaires Culturelles
Palais du Rhin
2, Place de la République - 67082 Strasbourg Cedex
Email : christelle.creff@culture.gouv.fr

Aucune candidature parvenue au-delà de la date limite ne sera acceptée.

Une note d'orientations et un dossier d'informations seront communiqués aux candidats pré-sélectionnés qui présenteront leur projet lors de leur audition par le jury.





nouveau théâtre
de montreuil
centre dramatique national
direction Mathieu Bauer

Le Nouveau théâtre de Montreuil recrute UN(E) RESPONSABLE DES RELATIONS AVEC LE PUBLIC

Directement sous la responsabilité de la directrice adjointe, le responsable des relations avec le public (H/F) aura pour missions de :

- Définir les stratégies de développement et de conquête des publics,
- Piloter leur mise en œuvre,
- Coordonner l'activité des services relations publiques, action artistique et accueil des publics,
- Encadrer et animer les équipes affectées à ces services (7 salariés permanents),
- Gérer les budgets affectés à ces services,
- Coordonner l'activité de ces services avec celle du service communication,
- Piloter et mettre en œuvre certains projets spécifiques,
- Entretenir et développer dans son champ de responsabilité les relations avec les partenaires du CDN (services municipaux, monde scolaire et universitaire, partenaires institutionnels et privés),
- Mettre en place une stratégie de communication, relations publiques et relation presse Web 2.0,
- Mettre en place des outils statistiques,
- Rédiger la partie action culturelle des rapports et bilans d'activités.

En tant que responsable de la communication, elle participe à la réflexion générale sur les outils de communication. Dans le cadre de cette fonction elle a une assistante à mi-temps qui effectue l'ensemble du suivi de communication (budget, site, saisie et mise en page des documents, suivi du planning).

PROFIL

- Forte expérience du terrain dans un équipement culturel,
- Aptitude au management et au travail en équipe, rigueur et capacité d'organisation,
- Bonne connaissance des circuits institutionnels (collectivités, monde scolaire) et associatifs,
- Goût pour le travail de terrain,
- aisance relationnelle et goût du contact,
- aisance rédactionnelle,
- maîtrise budgétaire,
- maîtrise des outils informatiques,
- curiosité, inventivité et disponibilité (soirs et weekend).

CONDITIONS

- CDI à temps plein,
- Statut cadre,
- Salaire en fonction de l'expérience et de la grille salariale de l'établissement,
- Poste à pourvoir au plus tôt.

MERCI D'ENVOYER CV ET LETTRE DE MOTIVATION À L'ATTENTION DE :
feriel.bakouri@nouveau-theatre-montreuil.com
AVANT LE 7 NOVEMBRE 2011.

ESPACE MARCEL CARNÉ

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE - 1 THÉÂTRE, 3 SALLES DE CINÉMA

L'Espace Marcel Carné (association loi 1901)

1 théâtre (530 places) - 3 salles de cinéma Art et Essai (3 labels)

Recrute un administrateur (h/f)

MISSIONS

Sous l'autorité de la directrice

- Gestion budgétaire et financière et recherche de financements (demandes de subventions...)
- Gestion administrative, sociale, fiscale et juridique
- Gestion du personnel et encadrement de l'équipe administrative
- Suivi des instances de l'association

PROFIL

- Formation supérieure dans le domaine de la gestion et du management culturel
- Expérience professionnelle dans un poste similaire
- Maîtrise des outils informatiques
- Qualités d'organisation, d'encadrement
- Aptitude au travail en équipe
- aisance rédactionnelle
- Disponibilité

CDI selon les termes de la Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles. Poste à pourvoir le 1^{er} décembre 2011.

Envoyer CV et lettre de motivation manuscrite au plus tard le 31 octobre à :

M. Jean-Luc Poncy, Président
Espace Marcel Carné
Place Marcel Carné
91240 Saint-Michel-sur-Orge



MA scène nationale - Pays de Montbéliard (3,1M€ et 30 salariés)
recrute au sein de son service administratif :

UN/UNE CHEF COMPTABLE - Montbéliard (25)

(poste à pourvoir dès que possible)

MISSIONS

- En étroite collaboration avec l'Administratrice, il/elle sera chargé(e) :
- de la comptabilité générale et analytique (contrôle, suivi des comptes, gestion de trésorerie), assisté(e) d'une aide comptable
 - du suivi social et fiscal de l'établissement (bulletins de salaire, déclarations fiscales et sociales, gestion des entrées et sorties du personnel, contrats artistes, suivi des IJ, suivi administratif des formations)
 - de participer au suivi budgétaire mensuel et d'établir les travaux comptables pour les bilans annuels de l'établissement

PROFIL

- Diplôme d'Etudes Comptables Supérieur ou équivalent souhaité
- Maîtrise des techniques et procédures comptables et sociales associatives ; pratique des payes du spectacle
- Expérience du milieu culturel souhaité
- aisance informatique et maîtrise des logiciels GIE informatique et LEGIPAIE
- Rigueur, autonomie

CONDITIONS

- Contrat à Durée Indéterminée
- Rémunération selon expérience et selon convention collective des entreprises artistiques et culturelles
- Lieu de travail : Montbéliard

Adresser candidature CV+ Lettre de motivation à Mme l'Administratrice
MA scène nationale - Pays de Montbéliard
54 rue Clemenceau - BP 236 - 25204 Montbéliard Cedex
administration@scenenationale.com

STRUCTURES DE CRÉATION ET DE DIFFUSION

DIRECTION

LA FILATURE, scène nationale de Mulhouse (68). Directeur (h/f). [→ Voir page 13](#)

OPÉRA NATIONAL DU RHIN (67). Directeur artistique (h/f). [→ Voir page 13](#)

ACADEMIE FRATELLINI (93). Directeur (h/f). Cand. avant le 14/10. administration@academie-fratellini.com

VILLE DE SAINT-BRIEUC (22). Directeur de la Cité de la musique, de la danse et des arts (h/f). recrutement@mairie-saint-brieuc.fr

ADMINISTRATION/ PRODUCTION/DIFFUSION

ESPACE MARCEL CARNÉ à Saint-Michel-sur-Orge (91). Administrateur (h/f).

[→ Voir page 14](#)

PLATEAU 31-COMPAGNIE MACK

ET LES GARS à Gentilly (94). Chargé(e) de diffusion. CDD 3 mois renouvelable. contact@plateau31.com

THÉÂTRE D'IVRY ANTOINE VITEZ à Ivry-sur-Seine (94). Chargé(e) de gestion comptable et administrative. recrutement.tiav@yahoo.fr

COMPAGNIE ÉMILIE VALANTIN au Teil (07). Administrateur, chargé de production diffusion (h/f). CDD 10 mois dès le 1/12. www.cie-emilievalantin.fr

COMPAGNIE JÉRÔME MURAT à Champigny-sur-Marne (94). Administrateur (h/f). CDI pour le 17/10. www.profilculture.com

FESTIVAL PASSAGES à Paris. Secrétaire général(e). Cand. avant le 31/10. CDI, à Metz, à partir de mars. info@scenarts.fr

COLLECTIF ARFI. Chargé(e) de production, assistant(e). Cand. avant le 25/10. phfrappat@arfi.org

COMPAGNIE NORMA CLAIRE à Paris. Chargé(e) d'administration. Cand. avant le 15/10. CDD renouvelable / intermittent. association.antipodes.paris@gmail.com

LA PELLICULE ENSORCELÉE

à Charleville-Mézières (08). Administrateur (h/f). Cand. avant le 18/10. jdescamps@lapelliculeensorcellee.org

LA FILATURE, scène nationale de Mulhouse (68). Administrateur (h/f). Pour novembre. celine.weber@lafilature.com

LUNE BLEUE à Paris. Administrateur régisseur (h/f). CDD potentiellement suivi d'un CDI, à pourvoir immédiatement. www.profilculture.com

LA MÉTIVE à Moutier d'Ahun (23). Administrateur (h/f). Cand. avant le 31/10. Pour le 1/01. www.profculture.com

LA COMÉDIE DE REIMS (51). Assistant(e) de production. Cand. avant le 31/10. Pour le 1/01. www.lacomedidereims.fr

THÉÂTRE 95 à Cergy-Pontoise (95). Administrateur (h/f). admtheatre95@gmail.com

COMPAGNIE DE L'ESCALIER QUI MONTE à Agen (47) Chargé(e) de production. contact@escalierquimonte.com

CCN DE LA ROCHELLE / POITOU-CHARENTES (17). Administrateur (h/f) + chargé(e) de diffusion. www.ccnclarochelle.com
POLYFOLIES au Vésinet (78). Assistant(e) de production. Cand. avant le 17/10. CDD pour novembre. polyfolies@polyfolies.com

COMMUNICATION / RELATIONS PUBLIQUES

NOUVEAU THÉÂTRE DE MONTREUIL (93).

Responsable des relations avec le public. [→ Voir page 14](#)

THÉÂTRENUIT à Nantes (44). Chargé(e) de diffusion et communication. À pourvoir mi-novembre. www.profilculture.com

COMPAGNIE JÉRÔME MURAT à Champigny-sur-Marne (94). Chargé(e) de communication. CDD 6 mois à pourvoir immédiatement. www.profilculture.com

LE PARVIS, scène nationale Tarbes-Pyrénées (65). Chargé(e) du développement des publics et de l'action culturelle + chargé(e) de l'information. Cand. avant le 1/11. www.parvis.net

CULTURE O CENTRE à Orléans (45).

Chargé(e) de communication en CDD, cand. avant le 1/10 + Assistant(e) des relations avec le public en CUI, cand. avant le 15/10. ambroise.passegue@cultureocentre.fr

FESTIVAL JARDIN DU MICHEL à Bulligny (54). Chargé(e) de communication. Cand. avant le 15/10. Pour novembre. jerome@jardin-du-michel.fr

TECHNIQUE

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS à Paris.

Régisseur général (h/f). Cand. avant le 30/10. www.profilculture.com

ENSEMBLE 2E2M, à Champigny-sur-Marne (94). Régisseur général (h/f). Cand. avant le 31/10. ens2e2m@wanadoo.fr

THÉÂTRE NANTERRE AMANDIERS (92).

Chef électricien (h/f). Cand. avant le 20/10. www.nanterre-amandiers.com

TNS - THÉÂTRE NATIONAL DE STRASBOURG (67). Régisseur son et vidéo (h/f). Cand. avant le 31/10. www.profculture.com

ENSEMBLE ORCHESTRAL DE PARIS.

Régisseur d'orchestre, copiste (h/f). Pour novembre. amorel@eop.com.fr

TNT - THÉÂTRE NATIONAL DE TOULOUSE-MIDI-PYRÉNÉES (31). Régisseur plateau (h/f), cand. avant le 30/10 + responsable du service général, cand. avant le 15/10. technique@tnt-cite.com

LE CENTQUATRE à Paris. Régisseur principal plateau (h/f). Cand. avant le 30/10. 104@104.fr

FESTIVAL VILLENEUVE EN SCÈNE, THÉÂTRES EN ITINÉRANCE (30). Directeur technique(h/f). Cand. avant le 15/10. administration@villeneuve-en-scene.com

ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

A LETTRE DU SPECTACLE

Contactez-nous

Tél. 02 40 20 60 21

Fax 02 40 20 60 30

emploi@lalettreduspectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, Profilculture.com, presse spécialisée...

LE PRÉAU à Vire (14). Directeur technique (h/f). Cand. avant le 5/11. CDI pour janvier. m.fasula@lepreaucdr.fr

AUTRES

MA, SCÈNE NATIONALE PAYS DE MONTBÉLIARD (25). Chef comptable.

[→ Voir page 14](#)

IVT, INTERNATIONAL VISUAL THEATRE à Paris. Chargé(e) de production, diffusion, administration. administration@ivt.fr

MAISON DE LA CULTURE DE BOURGES, scène nationale (18). Programmateur projectionniste (h/f). Cand. avant le 20/10. Pour le 15/11. secretariat@mcbourges.com

LE CENTQUATRE à Paris. Assistant(e) commercialisation événements et salons. dc.recrutement@104.fr

CENTRE RÉGIONAL DE LA MÉDITERRANÉE à Marseille (13). Chargé(e) de la programmation événementielle. slaydis@cerem-paca.com

ADAMI à Paris. Chargé(e) de documentation. Cand. avant le 17/10. recrutement@adami.fr

TAP, THÉÂTRE ET AUDITORIUM

DE POITIERS (86). Médiateur culturel (h/f). CDD 4 mois dès le 6/12. marie-pierre.mitaine@tap-poitiers.com

ROUGEMARE ET COMPAGNIES (76).

Chargé(e) des relations avec les publics, médiateur culturel pour le théâtre de la Chapelle Saint-Louis. Cand. avant le 15/10. Emploi-tremplin pour décembre. contact@chapellesaintlouis.com

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

VILLE DE LE CENDRE (63). Responsable du service culture et festivités (h/f). Cand. avant le 10/11. www.lecendre.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PLATEAU DE SACLAY à Orsay (91).

Directeur des affaires culturelles (h/f) + directeur du conservatoire de la Vallée de Chevreuse. Cand. avant le 15/10. caps.recrutement@scientipole.fr



Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur
www.pole-emploi-spectacle.fr

EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations
 ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

MOUVEMENTS

Contactez-nous

Pour nous adresser vos informations : mouvements@lalettreduspectacle.com

● Athénée Théâtre Louis-Jouvet.

Isabelle Stibbe est la nouvelle secrétaire générale de l'Athénée Théâtre Louis-Jouvet. Elle était auparavant responsable de la communication au Grand Palais. Elle succède à Yan Le Borgne.

● ActOral. Ex-directrice de production au Festival d'Avignon, Caroline Marcilhac devient codirectrice du festival ActOral, à Marseille (13).

● Compagnie ACTA. Alexandra Glaser, ex-chargée de la production et de la communication à la Ferme du bonheur, à Nanterre (92), remplace Alima Louange comme chargée des relations publiques et diffusion de la compagnie ACTA, à Villiers-le-Bel (95).

● DSN. Cécile Bertin, ancienne responsable du développement des publics à La Passerelle - Scène nationale de Saint-Brieuc (22), est secrétaire générale de DSN-Dieppe Scène Nationale.

● L'Autre Canal. Arnaud Chapon, ancien responsable de la communication de l'Aéronet à Lille (59), remplace, dès le 24 octobre, Catherine de Rosa à la communication de L'Autre Canal, à Nancy (54).

● MP2013. Mélanie Drouère qui vient de la scène nationale de Cavaillon devient chef de projet arts vivants à Marseille-Provence 2013.

● Cie Réseau (théâtre). Olivier Heredia a remplacé Geneviève Humbert comme administrateur de production de la compagnie Réseau (théâtre) de Bernard Bloch, à Montreuil (93).

● Théâtre de Charleville-Mézières. Responsable du spectacle vivant du Théâtre Jean Vilar et du Splendid à Saint-Quentin (02), Ikbal Ben Khalfallah est nommé

directeur du théâtre de Charleville-Mézières (08). Il remplacera, le 1^{er} décembre, Bruno Nion (parti à la retraite).

● Orange bleue. Élodie Dufour remplace Angélique Decock au poste de chargée de communication de l'Orange bleue à Vitry-le-François (51). Elle était chargée des relations publiques à La Comète, scène nationale de Châlons-en-Champagne (51).

● Scène nationale de Cavaillon. David Chauvet succède à Mélanie Drouère comme secrétaire général à la scène nationale de Cavaillon (84). Il y était chargé des relations publiques et des projets jeune public.

● Théâtre Jean Arp. Séverine Bouisset, ex-responsable de la communication du Théâtre Mouffetard à Paris, devient secrétaire générale du Théâtre Jean Arp, à Clamart (92). Ce poste était occupé par Laurence Ackermann, nommée directrice du Théâtre des Sources, à Fontenay-aux-Roses (92).

● FFEC. Jean-Damien Terreau arrive à la direction de la Fédération française des écoles de cirque, à Paris. Il était responsable de l'action culturelle et territoriale de la Confédération nationale des foyers ruraux.

● Agence Opus 64. Antoine Leclaire succède à Nicolas Pons au pôle musiques actuelles d'Opus 64, agence de relations presse à Paris.

● Compagnie l'Artifice. Audrey Scalliet est chargée de diffusion et de communication de l'Artifice à Dijon (21), suite au départ de Céline Dupuy pour l'Herbe rouge, à Ladoix (21).

● Polca. Julien Maggiori dirige Polca, pôle des musiques

PARCOURS

Nicole Mingasson, présidente de «Circulez, il y a tout à faire»

La fondatrice du Sentier des Halles continue d'accompagner les groupes émergents en production.

Adolescente découvrant les Yéyés à la télévision, Nicole Mingasson ne se rêvait pas en chanteuse. «Je voulais aider les autres à être sur le devant de la scène», affirme la fondatrice du Sentier des Halles. À quatorze ans, elle «monte à Paris» sans ressources et occupe des emplois divers. En 1982, Nicole Mingasson ouvre le Sentier des Halles dans les caves d'un immeuble. Au départ, par le biais des rencontres artistiques, la salle est orientée café-théâtre. Le tournant chanson a lieu en 1986 avec la programmation de Mauvane. De nombreux artistes suivront comme Arthur H et Les Têtes raides. La directrice se distingue par sa volonté de laisser les artistes longtemps à l'affiche. «Je pense que c'est quand on les pousse trop à aller vite, à multiplier les projets, qu'ils risquent de décevoir sur la durée», estime-t-elle. En 2008, souhaitant «prendre

du recul», elle vend le Sentier des Halles à Universal. «Pour moi, Universal via ses labels, représente toutes les esthétiques musicales et je ne voulais pas cantonner la salle à un seul style», justifie-t-elle. Nicole Mingasson retourne très vite à l'accompagnement

de groupes émergents avec la création, en 2009, de «Circulez, il y a tout à faire Productions». Aujourd'hui, elle regroupe les diverses activités de ses sociétés (production, graphisme, studios d'enregistrements «Twin studio, etc.) en collectif. Elle entend ainsi proposer un éventail de réponses le plus large possible pour satisfaire à toutes les demandes des artistes en développement. Le mot d'ordre reste le même que du temps du Sentier des Halles : prendre le temps nécessaire à l'identification des besoins de chacun. ● T. L. R.

Soirée autour du collectif et ses projets le lundi 7 novembre, à 19h30 au Sentier des Halles.



D.R.

actuelles de Champagne-Ardenne à Reims (51).

● Anti-Podes - Compagnie

Norma Claire. Après avoir dirigé les Alliances françaises au Mexique, puis créé le bureau de production Développement d'horizons à Asnières-sur-Seine (92), Philippe Baillot est administrateur de la compagnie Norma Claire, à Paris.

● Orchestre de la Suisse romande.

Miguel Esteban a été désigné comme successeur de Steve Roger

à la direction générale de l'Orchestre de la Suisse romande (Genève). Il débutera à la Fondation de l'OSR dès janvier et sera directeur général le 1^{er} juillet.

● CDC Danse à Lille. Julie Weitzner est la nouvelle chargée de communication et des relations avec la presse du centre de développement chorégraphique Danse à Lille, à Roubaix (59). Elle succède à Fanny Héringuez, qui part à la Comédie de Béthune.

LA LETTRE DU SPECTACLE

RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, BP 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lalettreduspectacle.com. Directeur de la publication : Nicolas Marc. Directeur adjoint : Cyrille Planson. Rédacteur en chef : Yves Pérennou. Journaliste : Tiphaïne Le Roy. Ont collaboré à ce numéro : Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Marjolaine Dihl, Philippe Verrièle. Direction artistique : Éric Deguin. Mise en page : Émilie Riposte. Publicité et marketing : Fabiola Drouet. Comptabilité : Nicole Bouyer.

Relations abonnés : Véronique Chema et Aurélie Barbereau.

Abonnement : France, 1 an, 22 n^o : 324 € TTC. Impression : Caen Repro. La Lettre du Spectacle est une publication Millénaire Presse. Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes. SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067. Directeur général : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution. CPPAP : 045T78729. ISSN : 1294-2499.

ABONNEMENTS Adressez votre demande accompagnée de votre règlement à :

Service Abonnements – 11, rue des Olivettes – BP 41805 – 44018 Nantes Cedex

1 an (22 numéros) : 254 € au lieu de 344 € / 6 mois (11 numéros) : 138 € au lieu de 180 €

Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 € au lieu de 344 € (joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).

IMPRIMÉ EN FRANCE – Reproduction interdite.



Millénaire

Presse PRO

La Lettre du Spectacle
est membre de Presse Pro